

Département du Var

-----

Arrondissement de  
TOULON

-----

Canton du BEAUSSET

## VILLE DE SAINT CYR SUR MER

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 04 - 24

**Séance du 15 avril 2014**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents 30

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le quinze avril,

Représentés : 3

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoints** : Mesdames GOHARD, SAMAT, NOUYRIGAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS DU  
CONSEIL MUNICIPAL AU  
SEIN DES ORGANISMES  
EXTERIEURS**

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, BERNARD, GUEGUEN, LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**ASSOCIATION DES AMIS DU  
MUSEE DE TAUROENTUM**

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Madame Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Messieurs Patrice CATTAGUI (procuration à Monsieur le Maire), Claude GIULIANO (procuration à Madame NEGREL-SALLES)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20140415-DEL20140424-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2014  
Date de réception préfecture : 18/04/2014

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention est intervenue le 29 septembre 1997 entre l'Association des Amis du Musée de Tauroentum et la Commune de Saint Cyr sur Mer.

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner deux représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Association des Amis du Musée de Tauroentum

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner, à cet effet, Madame Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO et Madame Pascale NOUYRIGAT

Vu la délibération n° 2014.04.17, décidant, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux désignations des représentants au sein des organismes extérieurs,

Le Conseil Municipal, par :

26 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE, Monsieur BERNARD Jean-Luc)

(Monsieur Claude GIULIANO (procuration à Madame Michèle NEGREL-SALLES), Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

(Monsieur Philippe SERRE, Madame Marie-Pierre VALVERDE)

Vu les dispositions de l'article L 2122-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Désigne :

Madame Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO et Madame Pascale NOUYRIGAT comme représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'Association des Amis du Musée de Tauroentum.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20140415-DEL20140424-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2014  
Date de réception préfecture : 18/04/2014